

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SECTION I - NOM DU PRODUIT & DE LA SOCIETE RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHÉ

Date de révision : 28/03/2014

Nom commercial : G-ETCH (JUMBO KIT & MINI KIT)

Référence produit : J-ET-B, J-ET-V, RE-J-ET-B, RE-J-V, M-ET-B, M-ET-V, ET-24

Utilisation identifiée du mélange: Gel de mordantage à 38% d'acide phosphorique

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de sécurité :

G-PHARMA
ZI des Bellevues – 35, avenue du Gros Chêne
BP 50072 HERBLAY
95612 CERGY PONTOISE cedex France

Email : elsodent@elsodent.com
Téléphone : 0033 (0)1 30 37 75 75

N° de téléphone d'urgence : N° ORFILA : 0033 (0)1 45 42 59 59

SECTION II – IDENTIFICATION DES DANGERS

Le mélange satisfait aux critères de classification du Règlement 1272/2008/CE modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement 1907/2006/CE (règlement CLP). Le mélange exige une fiche de sureté conformément aux exigences demandées.

2.1.1 Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) :

Irrit oc. 2 : H319; STOT SE 3: H335; Irrit. Cut. 2: H315; Corr. Cut. 1B : H314

2.1.2 Classification selon la directive N° 67/548/CEE :

Xi: R36, R37, R38, C : R34

2.1.3 Informations supplémentaires

Le libellé complet des classes et des catégories de danger, des mentions de danger H et des phrases R est mentionné en rubrique 16.

2.2 Eléments d'étiquetage (réduits)

Etiquetage conformément au règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) et ses dérogations à l'article 17, (relatif aux obligations d'étiquetages et emballage) prévues pour les produits dont la contenance est inférieure à 125 ml (Annexe I du règlement rubrique 1.5.2.1).

Pictogramme

SGH05



Mention d'avertissement

Danger

Mention (s) de danger

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseil (s) de prudence

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Information supplémentaire sur les dangers : N/A

2.3 Autres dangers: Selon les critères du décret REACH ce mélange ne contient pas de substance PBT ni vPvP.

SECTION III - IDENTIFICATION DES DANGERS

3.1 Substance

Désignation CE : N/A

Classification CEE : Classe IIa

3.2 Mélange

Index CE/CAS	Nom chimique	% masse	Classification selon la directive N° 67/548/CEE (DPD)	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)	Valeur seuil générique
Index : N/A CAS : 7664-38-2	Acide Phosphorique	35 - 40	Irritant Xi, oc., cut. resp. : R36/37/38 C, corr. cut.: R34	STOT SE 3 : H335; Irrit oc. 2 : H319; Irrit. Cut. 2: H315; Corr. cut. 1B : H314	≥ 1 %

Note : le texte intégral des mentions de danger H et des phrases R est indiqué à la rubrique 16.

SECTION IV - PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premier secours

Inhalation : Un suivi médical est nécessaire en cas de toux, de douleur à la poitrine ou de difficulté à respirer.

Ingestion : Rincer la bouche abondamment avec de l'eau. Faire ingérer du lait ou du bicarbonate de calcium. Prendre un avis médical si les troubles persistent.

Contact avec la peau : Rincer immédiatement à l'eau. Le contact prolongé peut détruire l'épiderme et le derme. Prendre un avis médical en cas d'atteinte sévère (brûlure ou douleur).

Contact avec les yeux : Laver abondamment les yeux à l'eau. Prendre un avis médical le plus tôt possible.

Autre mesure à prendre : Rincer immédiatement les vêtements contaminés pour éviter une atteinte acide des fibres.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Maladies généralement aggravées par une surexposition à ce produit : lésions cutanées ou problèmes oculaires préexistants.

Inhalation : peut entraîner des brûlures de la muqueuse dans des cas sévères, des atteintes profondes des tissus.

Ingestion : corrosif pour la bouche et la gorge. Potentiellement irritant pour l'estomac en présence d'une grande quantité de produit. Peut entraîner des désordres digestifs, des brûlures d'estomac.

Contact avec la peau : possibilité d'irritation de la peau ou de brûlures sévères en cas de contact prolongé.

Contact avec les yeux : possibilité de dommages oculaires sérieux.

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : non disponible.

SECTION V - MESURES DE LUTTE CONTRE L INCENDIE

5.1 Matériaux d'extinction

Moyen d'extinction approprié : Produit non inflammable. Le contact avec l'eau est acceptable si elle est utilisée pour l'extinction d'un feu à proximité du produit.

Température d'auto-inflammation : **N/A**

Point de fusion : N/A

Limite d'explosivité dans l'air : N/A

Inflammabilité : Non inflammable

Moyen d'extinction inapproprié : N/A.

Point d'éclair : N/A

5.2 Dangers spéciaux résultants de la substance ou du mélange:

Le produit peut réagir avec les métaux et produire un dégagement d'hydrogène qui est hautement inflammable.

SECTION VI - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ce produit est réservé aux professionnels dentaires seulement. Se rincer immédiatement les mains avec de l'eau, si un contact se produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pour de grandes quantités, éliminer le produit renversé suivant les lois nationales, fédérales, régionales ou locales en vigueur, après neutralisation avec de l'eau basique. Pour de petites quantités, diluer largement avec de l'eau, stocker dans des récipients d'élimination approuvés.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Porter des lunettes, masque, gants et blouses. Laver ensuite abondamment la surface contaminée au savon et à l'eau.

6.4 Références à d'autres sections

Consulter la section 8 pour la protection individuelle

Consulter la section 13 pour les conditions d'élimination

SECTION VII – MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ce produit est réservé aux professionnels dentaires seulement. Se laver les mains avec de l'eau et du savon, si un contact se produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Eviter l'exposition aux températures supérieures à 24°C. Stocker de préférence le produit dans un endroit sec, frais, à l'abri de la lumière et de l'humidité. Ne pas stocker le produit près d'une source de chaleur ou de flammes, près de métaux réactifs ou de substances alcalines. Garder les contenants soigneusement fermés. Les contenants doivent être de préférence en polyéthylène ou polypropylène.

7.3 Utilisations finales particulières : Produit à usage professionnel dentaire.

SECTION VIII – CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Equipements de protection respiratoire & Ventilation : Pas nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

Equipements de protection individuelle : Lunettes, masque, gants et blouses.

Mesures particulières d'hygiène : Eviter le contact prolongé avec la peau. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Se laver les mains après utilisation.

SECTION IX - PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Apparence : gel aqueux vert ou bleu

Point de fusion : N/A

Point d'auto-inflammabilité : N/A

Point d'éclair : N/A

Pression de vapeur : négligeable, à température ambiante

Limites d'explosion dans l'air : N/A

Densité dans l'air : plus léger que l'air

Densité dans l'eau : plus lourd

Volatilité (%) : 65% en poids

Odeur : sans

Point d'ébullition : appr. 100°C

Pression de vapeur (mm Hg): négligeable, à température ambiante.

Solubilité dans l'eau : oui, dilution

PH : < 4

Solubilité dans l'eau: oui

Température de décomposition : N/A

SECTION X - STABILITE & REACTIVITE

10.1 Réactivité : Stable dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique : Généralement stable.

10.3 Possibilités de réactions dangereuses : Aucune connue

10.4 Conditions à éviter : Contact avec les métaux alcalins et les métaux réactifs.

10.5 Matières incompatibles : formant des radicaux libres, par exemple les peroxydes, les substances réduites et / ou des ions de métaux lourds.

10.6 Produits de décomposition dangereux : vapeurs d'acide phosphorique, oxydes phosphoriques si exposition à des températures extrêmement élevées.

10.7 Polymérisation non contrôlée : N/A.

SECTION XI - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé : Consulter la section 4.

Effets chroniques potentiels sur la santé : Consulter la section 4.

Signes et symptômes de l'exposition au produit : Consulter la section 4.

11.2 Autres informations : N/A.

SECTION XII - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Aucune toxicité écologique ou impact sur l'environnement n'a été décelé pour ce produit, dans les quantités présentes dans le conditionnement normal. Il est neutre une fois tamponné.

12.2 Persistance et dégradabilité : N/A

12.3 Potentiel de bioaccumulation : N/A

12.4 Mobilité dans le sol : N/A

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : N/A

12.6 Autres effets néfastes : N/A

SECTION XIII - INFORMATIONS SUR L'ELIMINATION DES DECHETS

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Pour de grande quantité, éliminer le produit renversé suivant les lois nationales, fédérales, régionales ou locales en vigueur. Pour de petites quantités, diluer largement avec de l'eau, stocker dans des récipients d'élimination approuvés. Éliminer le contenant de la même façon que le produit lui-même.

SECTION XIV - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ces informations relatives au transport sont citées suivant les règles de transport international. Aucune restriction pour le transport routier, maritime ou aérien. Éviter les températures élevées durant le transport.

Transport routier : N/A

Transport maritime : N/A

Transport aérien (IATA): N/A pour les quantités présentes dans les présentations commerciales.

Ces informations relatives au transport sont citées suivant les règles de transport international.

Aucune restriction pour le transport routier, maritime ou aérien. Éviter les températures élevées durant le transport

SECTION XV - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement : Dispositif médical de classe IIa suivant la directive 93/42/CEE

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : N/A

SECTION XVI - AUTRES INFORMATIONS

N/A : Non applicable

Symbole de danger potentiel :

Xi : irritant

STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique catégorie de danger 3

Phrases de risques R

R36 : Irritant pour les yeux,

R37 : Irritant pour les voies respiratoires,

R38 : Irritant pour la peau,

R34 : Provoque des brûlures

Phrases de sécurité S

26/28 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après contact avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau et du savon.

Mentions de danger H

Catégorie 2, H315 : Provoque une irritation cutanée,

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux,

STOT, SE 3, H335 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 : Peut irriter les voies respiratoires,

Catégorie 1A, 1B, 1C, corrosion cutanée, H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseil (s) de prudence

P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 : En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302 + P352 : En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.

P333 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin.

P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330 : Rincer la bouche.

Certaines des informations présentées ci-dessus et les conclusions en résultant peuvent être de sources différentes des informations directement issues des tests effectués sur le produit lui-même.

Ces informations, utilisées dans cette FDS, ont été obtenues de sources que nous pensons crédibles (Exemple : Article 9 du règlement (CE) 1272/2008). De toute façon, ces informations sont données sans garantie implicite ou explicite quant à leur évaluation. Les conditions ou les méthodes d'utilisation, de manipulation, de stockage et d'élimination sont hors de notre contrôle et ces opérations peuvent aussi être effectuées sans consultation préalable de G-PHARMA.

Pour ces raisons, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons tout engagement légal pour tous dommages, pertes ou frais pouvant naître avant, pendant ou après manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit.

Si le produit est utilisé comme ingrédient dans l'élaboration d'un autre produit, ou s'il est utilisé sans suivre les recommandations données par G-PHARMA, les informations contenues dans cette FDS pourraient être inadéquates:

L'utilisateur doit étudier les recommandations données pour le produit et décider lui-même si le contexte d'utilisation envisagé est approprié.